

# CERTIFICAT

**EN 1090-1 + A1:2012**

Contrôle de Production en Usine - **CPU** (FPC), système « 2<sup>+</sup> »

**VINÇOTTE sa,**  
organisme notifié 0026

Jan Olieslagerslaan 35  
1800 Vilvoorde – Belgique

Le présent document confirme que **FCM Clarinval sprl**

ayant son siège d'exploitation à **Rue de Bouillon 148/6 – ZI de Baillamont  
B -5555 Bièvre  
Belgique**

a élaboré un système de gestion et en a assuré la maintenance conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, pour :

**La fabrication, le soudage et le traitement de surface des structures métalliques en acier carbone comme bâtiments industriels, agricoles, particulier et public, auvents, charpentes et supports métalliques, passerelles, garde-corps**

**suivant les exigences techniques de la norme européenne  
EN 1090-2:2008 + A1:2011,  
les classes d'exécution jusqu'à EXC3  
et les méthodes de déclaration de performance 1, 2, 3a et 3b**

Le présent certificat est basé sur le résultat d'une inspection initiale documenté dans le rapport d'évaluation **GEM/2WD/32/6053525902/00FR/002.**

Numéro de certificat : **0026-CPR-0135**  
Date de début de validité : **17 novembre 2016**  
Cycle prévu pour la surveillance continue : **1, 1, 2, 3, 3, ... année**

Vinçotte sa a réalisé l'inspection initiale du fabricant et assure la surveillance continue, l'évaluation et l'approbation du contrôle de production en usine – CPU (Factory Production Control - FPC), établi par la norme EN 1090-1 + A1:2012. Le présent certificat atteste que toutes les dispositions pertinentes se rapportant à la certification des prestations, décrites à l'annexe ZA de la norme, sont appliquées. Le présent certificat est valable tant que les conditions spécifiées dans les normes de référence, les conditions de production dans l'usine et le programme de contrôle de la production en usine ne changent pas substantiellement.

Des informations complémentaires concernant la portée du présent certificat et l'applicabilité des exigences du certificat CPU peuvent être fournies par l'organisation.

Le présent certificat est octroyé sous réserve du respect des Conditions générales et du Règlement général CPU de Vinçotte sa.

**Un certificat de soudage CPU correspondant n° 0026-CPR-0135-W a été délivré.**



Signature  
pour l'organisme notifié

  
Frédéric Dewint  
Chairman Certification Committee

